



KPMG SA
480 avenue du Prado
13008 Marseille

Association ATMOSUD

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

Association ATMOSUD

146 Rue Paradis - Le Noilly Paradis - 13006 Marseille

KPMG S.A., société d'expertise comptable et de commissaires aux comptes inscrite au Tableau de l'Ordre des experts comptables de Paris sous le n° 143008010101 et rattachée à la Compagnie régionale des commissaires aux comptes de Versailles et du Centre. Société française membre du réseau KPMG constitué de cabinets indépendants affiliés à KPMG International Limited, une société de droit anglais (private company limited by guarantee).

Société anonyme à conseil d'administration
Siège social :
Tour EQHO
2 avenue Gambetta
CS 60055
92066 Paris La Défense Cedex
Capital social : 5 497 100 €
775 726 417 RCS Nanterre



KPMG SA
480 avenue du Prado
13008 Marseille

Association ATMOSUD

146 Rue Paradis - Le Noilly Paradis - 13006 Marseille

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

Exercice clos le 31 décembre 2023

À l'assemblée générale des membres de l'association ATMOSUD,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association ATMOSUD relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie "Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels" du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance prévues par le code de commerce et par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes, sur la période du 1^{er} janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport.



Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L.821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

Vérifications spécifiques

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion de et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés aux membres.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.



Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Marseille, le 19 juin 2024

KPMG SA

Pierre Gaultier
Associé

Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	2 278 581	1 715 524	563 057	629 188
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours	139 142		139 142	36 672
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions	2 739 072	1 569 200	1 169 872	1 269 988
	Installations techniques, mat. et outillage indus.	9 722 382	7 916 500	1 805 882	1 546 787
	Autres immobilisations corporelles	2 147 723	1 690 128	457 596	314 751
	Immobilisations corporelles en cours	131 393		131 393	47 725
	Avances et acomptes				
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	3 435		3 435	3 435	
TOTAL (I)	17 161 729	12 891 352	4 270 377	3 848 546	
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	347 685		347 685	343 374
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes				
	CREANCES (3)				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	5 693 992	12 675	5 681 317	5 319 130
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	61 593		61 593	117 762	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	498 232		498 232	1 161 910	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	88 512		88 512	44 000
	TOTAL (II)	6 690 013	12 675	6 677 338	6 986 176
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
	Primes de remboursement des obligations (IV)				
	Ecarts de conversion actif (V)				
TOTAL ACTIF (I à V)	23 851 742	12 904 027	10 947 715	10 834 722	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
FONDS PROPRES	Fonds propres sans droit de reprise		
	Fonds propres statutaires	748 000	748 000
	Fonds propres complémentaires		
	Fonds propres avec droit de reprise		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles	1 618 483	1 618 483
	Réserves pour projet de l'entité		
Autres	19 873	3 022	
Report à nouveau			
Excédent ou déficit de l'exercice	(57 088)	16 851	
	Total des fonds propres (situation nette)	2 329 268	2 386 356
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement	5 549 865	5 287 953
	Provisions réglementées		
	Total des autres fonds propres	5 549 865	5 287 953
	Total des fonds propres	7 879 133	7 674 309
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation	272 027	376 820
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes		
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	Total des fonds reportés et dédiés	272 027	376 820
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	596 793	559 143
	Total des provisions	596 793	559 143
DETTES (1)	DETTES FINANCIERES		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	DETTES D'EXPLOITATION		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	330 832	301 262
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	1 333 633	1 184 910
DETTES DIVERSES			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	156 026	140 789	
Produits constatés d'avance	379 270	597 489	
	Total des dettes	2 199 762	2 224 450
	Ecarts de conversion passif		
TOTAL PASSIF		10 947 715	10 834 722
Résultat de l'exercice exprimé en centimes		(57 088,32)	16 850,92
(1) Dont à moins d'un an		2 199 762	2 224 450
(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP			

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	171 869	133 511
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	617 766	639 369
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	5 670 908	5 537 067
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	3 200	
	Mécénats		
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
	Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	67 757	113 734
Utilisations des fonds dédiés	156 170	116 080	
Autres produits	1 151 049	1 159 786	
	Total des produits d'exploitation	7 838 719	7 699 548
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	115 504	106 045
	Variation de stock	(4 311)	(56 139)
	Autres achats et charges externes	1 916 775	2 081 782
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	372 714	348 794
	Salaires et traitements	2 838 549	2 609 254
	Charges sociales	1 397 456	1 319 551
	Dotation aux amortissements et dépréciations	1 152 759	1 168 648
	Dotation aux provisions	37 650	51 142
	Reports en fonds dédiés	51 377	
Autres charges	10 194	1 932	
	Total des charges d'exploitation	7 888 668	7 631 009
RESULTAT D'EXPLOITATION		(49 949)	68 539

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
RESULTAT D'EXPLOITATION		(49 949)	68 539
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		1 052
	Autres intérêts et produits assimilés	2 262	16 020
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Différences positives de change		
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des produits financiers	2 262	17 072
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		38
	Intérêts et charges assimilées		
	Différences négatives de change		
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	Total des charges financières		38
RESULTAT FINANCIER		2 262	17 034
RESULTAT COURANT avant impôts		(47 686)	85 573
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion		1 421
	Sur opérations en capital	6 500	12 500
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
	Total des produits exceptionnels	6 500	13 921
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion		46 500
	Sur opérations en capital		18 020
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Total des charges exceptionnelles		64 520
RESULTAT EXCEPTIONNEL		6 500	(50 599)
	Participation des salariés aux résultats		
	Impôts sur les bénéfices	15 902	18 124
TOTAL DES PRODUITS		7 847 482	7 730 541
TOTAL DES CHARGES		7 904 570	7 713 690
EXCEDENT ou DEFICIT		(57 088)	16 851
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature		
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
	TOTAL		
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature		
	Mise à disposition gratuite de biens		
	Prestations		
	Personnel bénévole		
	TOTAL		

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux règles générales applicables en la matière, en l'occurrence le plan comptable général fixé par les autorités des normes comptables en son règlement n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux modalités d'établissement des comptes annuels des associations et fondations, et dans le respect du principe l'image fidèle, de la comparabilité et de la continuité de l'activité, de la permanence des méthode, (PCG.art.121-1, art.121-2 et art.121-5) et, à défaut d'autres dispositions spécifiques, à celles du règlement ANC 2014-03 relatif au plan comptable général. Le règlement ANC 2018-06 s'applique aux comptes annuels afférents aux exercices ouverts à compter du 1er janvier 2020.

Changement de méthode comptable

Notre entité n'a effectué aucun changement d'estimation ayant un impact significatif.
Notre entité n'a constaté aucune correction d'erreur significative.

Le bilan de l'exercice présente un total de **10 947 715 euros**.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits de 7 847 482 euros** et un total **charges de 7 904 570 euros**,dégageant ainsi un **résultat de -57 088 euros**.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.
Il a une durée de **12** mois.

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base (PCG.art.121-3 et art.121-4) :

- régularité,
- sincérité,
- importance relative,
- prudence.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Options retenues dans le traitements des actifs dans le cadre du règlement ANC n° 2014-03 section 4 sous section 2, art.214-9.

Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes sont comptabilisés en charges.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les intérêts des capitaux empruntés pour financer un actif ne sont pas activés.

Les frais de développement sont comptabilisés en charges.

Les principales méthodes utilisées sont :

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens et de la durée d'usage des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires et financiers. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

La décomposition des immobilisations antérieures au 1er Janvier 2005 n'a pas trouvé à s'appliquer.

Les durées d'amortissement sont les suivantes :

* concessions et droits similaires	1 à 3 ans
* constructions	25 ans
* installations, agencements, aménagements sur constructions	10 ans
* matériel et outillage	3 à 5 ans
* installations, agencements, aménagements divers	10 ans
* matériel de transport	3 à 5 ans
* matériel de bureau et matériel informatique	3 à 5 ans
* mobilier	10 ans

Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Valeurs mobilières de placement

Une provision pour dépréciation des titres égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de réalisation, est effectuée lorsque cette valeur brute est inférieure.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Subventions d'investissement

L'association a décidé d'appliquer les recommandations préconisées par la Compagnie nationale des commissaires aux comptes et le Conseil supérieur de l'ordre des experts-comptables mentionnées dans le guide "Associations". Les quotes-parts des subventions d'investissements virées au résultat de l'exercice sont comptabilisées sur le compte 7571 "quotes-parts des subventions d'investissement virée au résultat de l'exercice". Cette imputation permet de faire figurer en résultat d'exploitation les dotations d'amortissement et les quotes-parts de subventions d'investissements. Seules les quotes-parts de subventions d'investissement afférentes à des biens sortis en cours d'exercice figureront en résultat exceptionnel.

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Engagements indemnités de départ à la retraite

Les indemnités de départ à la retraite sont évaluées à partir des effectifs réels de l'association à la fin de l'exercice. La méthode de calcul retenue est la méthode des unités de crédits projetées. L'engagement de la structure est égal au produit des facteurs ci-après : (salaire brut annuel / 12), nombre de mois acquis au moment du départ, (ancienneté actuelle / ancienneté future), taux de turnover, taux de mortalité, taux de progression salariale, taux d'actualisation financière et taux de charges sociales. Le taux d'actualisation retenu est celui du taux de rendement des obligations des sociétés cotées en zone Euro. Les indemnités de départ à la retraite sont comptabilisées dans les comptes annuels de l'exercice.

Annexe libre

Etat exprimé en euros

NATURE DE L'ACTIVITE

ATMOSUD est l'organisme régional d'intérêt général de surveillance et de contrôle de la qualité de l'air. Son périmètre d'intervention est la région Provence Alpes Côte d'Azur qui comprend les départements des Bouches du Rhône, du Vaucluse, du Var, des Hautes Alpes, des Alpes de Haute Provence et des Alpes Maritimes. C'est une structure associative agréée par le Ministère en charge de l'environnement. Elle est membre de la Fédération ATMO FRANCE qui regroupe les vingt-sept associations agréées de surveillance de la qualité de l'air (AASQA).

Les actions et projets sont regroupés en cinq axes visant à répondre aux exigences réglementaires et à satisfaire les acteurs locaux face aux enjeux de la qualité de l'air, à savoir :

- * Surveillance opérationnelle,
- * Information et sensibilisation,
- * Outils d'aide à la décision, plans et programmes,
- * Amélioration des connaissances,
- * Vie associative et supports.

Ces axes sont développés au sein de processus opérationnels qui sont les suivants :

- * Ecoutes / demandes (PSQA, comités et échanges territoriaux, comités et réseaux scientifiques),
- * Etudes et expertises (surveillance, études locales, études d'amélioration des connaissances),
- * Processus de mesure, de modélisation, d'informatisation et de communication,
- * Qualité, sécurité et environnement.

L'association met en oeuvre un panel conséquent de moyens afin de réaliser l'ensemble de ses missions tant en biens immobiliers qu'en biens mobiliers, matériels d'analyses, informatiques, bureautiques. Elle emploie également du personnel qualifié sur le volet technique et le volet ingénierie.

EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS PENDANT ET DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Trois demandes de subventions européennes ont été déposées en fin d'année. L'association est dans l'attente d'une décision courant premier semestre 2024.

VENTILATION CREANCES USAGERS ET COMPTES RATTACHES - ACTIF CIRCULANT - AUTRES DETTES

* EUROPE - ETAT - COLLECTIVITES TERRITORIALES	2.734.658 €
* INDUSTRIEL TGAP (taxe générale sur les activités polluantes)	2.394.391 €
* AUTRES USAGERS-ORGANISMES	413.023 €

TOTAL	5.542.073 €

Annexe libre

Etat exprimé en euros

BENEVOLAT

L'association en raison de son activité n'a pas recours au bénévolat.

CONGES PAYES ET MALADIE

La loi 2024-364 fixant les nouvelles règles d'acquisition de congés payés pendant un arrêt de travail pour maladie est entrée en vigueur le 24 avril 2024. Le texte a fixé les modalités d'acquisition ainsi que celles de perte de droit. Les droits encore exerçables à la date clôture de l'exercice ne concernent qu'une seule personne pour un nombre de jours inférieurs à 2. De ce fait aucune provision n'a été enregistrée à ce titre en raison de son caractère non significatif.

Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

LOCATION LONGUE DUREE

CONTRAT N° A1N54935 001PHOTOCOPIEUR SHARP BP 50C31 EU
ENCOURS DES LOYERS RESTANT A FACTURER AU 31/12/2023

A UN AN AU PLUS	2.592 €
A PLUS D'UN AN ET 5 ANS AU PLUS	9.720 €
A PLUS DE CINQ ANS	0 €

CONTRAT N° A1K68831 PHOTOCOPIEUR SHARP MX 2651 + MX 3060 IS
ENCOURS DES LOYERS RESTANT A FACTURER AU 31/12/2023

A UN AN AU PLUS	2.068 €
A PLUS D'UN AN ET 5 ANS AU PLUS	6.720 €
A PLUS DE CINQ ANS	0 €

CONTRAT N° E 3223 353 NISSAN FOURGON ZE FH-696-QT DIAC LOCATION
ENCOURS DES LOYERS RESTANT A FACTURER AU 31/12/2023

A UN AN AU PLUS	2.178 €
A PLUS D'UN AN ET 5 ANS AU PLUS	0 €
A PLUS DE CINQ ANS	0 €

CONTRAT 1038 829 RENAULT ZOE. GB-420 PLEASE S.C.S.
ENCOURS DES LOYERS RESTANT A FACTURER AU 31/12/2023

A UN AN AU PLUS	4.893 €
A PLUS D'UN AN ET 5 ANS AU PLUS	3.669 €
A PLUS DE CINQ ANS	0 €

CONTRAT 257-10633 MACHINE A AFFRANCHIR GRENKE
ENCOURS DES LOYERS RESTANT A FACTURER AU 31/12/2023

A UN AN AU PLUS	294 €
A PLUS D'UN AN ET 5 ANS AU PLUS	0 €
A PLUS DE CINQ ANS	0 €

CREDIT-BAIL

CONTRAT 22026948B NISSA TOWNSTAR EV FOURGON GP-746-QH.
ENCOURS DES LOYERS RESTANT A FACTURER AU 31/12/2023

A UN AN AU PLUS	7.434 €
A PLUS D'UN AN ET 5 ANS AU PLUS	17.965 €
A PLUS DE CINQ ANS	0 €
OPTION D'ACHAT AU 19/06/2027	17.040 €

Annexe libre 2

Etat exprimé en euros

CONTRAT 22026950B NISSA TOWNSTAR EV FOURGON GQ-137-YC
ENCOURS DES LOYERS RESTANT A FACTURER AU 31/12/2023

A UN AN AU PLUS	7.434 €
A PLUS D'UN AN ET 5 ANS AU PLUS	19.824 €
A PLUS DE CINQ ANS	0 €
OPTION D'ACHAT AU 31/08/2027	17.040 €

CONTRAT 23225976B NISSA TOWNSTAR EV FOURGON GS-827-YR
ENCOURS DES LOYERS RESTANT A FACTURER AU 31/12/2023

A UN AN AU PLUS	7.806 €
A PLUS D'UN AN ET 5 ANS AU PLUS	22.766 €
A PLUS DE CINQ ANS	0 €
OPTION D'ACHAT AU 11/12/2027	17.487 €

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Donations temporaires d'usufruit						
Autres	2 302 408		323 601		208 285	2 417 723
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	2 302 408		323 601		208 285	2 417 723
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre	1 427 300					1 427 300
sur sol d'autrui	503 993				8 391	495 602
instal. agencé aménagement	843 273		34 658		61 761	816 170
Instal technique, matériel outillage industriels	9 042 538		870 534		190 690	9 722 382
Instal., agencement, aménagement divers	46 020					46 020
Matériel de transport	345 062		33 577		52 913	325 725
Matériel de bureau, informatique et mobilier	1 849 556		265 223		338 802	1 775 978
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations corporelles en cours	47 725		131 393		47 725	131 393
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	14 105 467		1 335 386		700 282	14 740 571
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES						
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	3 435					3 435
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 435					3 435
TOTAL	16 411 310		1 658 987		908 567	17 161 729

Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	1 636 548	250 589	171 613	1 715 524
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	1 636 548	250 589	171 613	1 715 524
CORPORELLES				
Terrains				
Constructions sur sol propre	658 652	57 092		715 744
sur sol d'autrui	229 148	20 981	8 391	241 738
instal. agencement aménagement	616 778	56 701	61 761	611 719
Instal technique, matériel outillage industriels	7 495 750	611 439	190 690	7 916 500
Autres instal., agencement, aménagement divers	44 564	1 375		45 939
Matériel de transport	281 628	21 127	52 913	249 841
Matériel de bureau, mobilier	1 599 696	133 454	338 802	1 394 347
Emballages récupérables et divers				
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	10 926 215	902 170	652 557	11 175 828
TOTAL	12 562 764	1 152 759	824 170	12 891 352

Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
PROVISIONS REGLEMEENTEES	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
PROVISIONS REGLEMEENTEES					
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	442 100	37 650		479 750
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres	117 043			117 043	
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		559 143	37 650		596 793
PROVISIONS POUR DEPRECIATION	Sur immobilisations { incorporelles corporelles legs ou donations des titres mis en équivalence titres de participation autres immo. financières				
	Sur stocks et en-cours				
	Sur comptes clients, usagers	12 675			12 675
	Sur créances reçues par legs ou donations				
	Autres				
	PROVISIONS POUR DEPRECIATION	12 675			12 675
TOTAL GENERAL		571 818	37 650		609 468
Dont dotations et reprises { - d'exploitation - financières - exceptionnelles			37 650		
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-1.5e du C.G.I.					

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	3 435		3 435
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	5 693 992	5 693 992	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée	1 265	1 265	
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
	Débiteurs divers	60 328	60 328	
Charges constatées d'avance	88 512	88 512		
TOTAL DES CREANCES	5 847 531	5 844 096	3 435	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	330 832	330 832		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	513 356	513 356		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	579 229	579 229		
	Impôts sur les bénéfices	15 902	15 902		
	Taxes sur la valeur ajoutée	51 930	51 930		
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	173 216	173 216		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	156 026	156 026			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance	379 270	379 270			
TOTAL DES DETTES	2 199 762	2 199 762			
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION			88 512
CHARGES ET MAINTENANCE LOCAUX	01/01/2024 31/03/2024	2 620	
LOCATION MOBILIERE LONGUE DUREE	01/01/2024 31/12/2024	18 375	
TELECOMMUNICATION INFORMATIQUE	01/01/2024 31/03/2024	13 135	
MAINTENANCE	01/01/2024 31/12/2024	27 509	
SERVICES EXTERIEURS	01/01/2024 31/12/2024	26 873	
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			88 512

--

Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			379 270
COOL AM METROPOLIS	01/01/2024 31/12/2024	44 486	
COTELUB	01/01/2024 31/12/2024	12 288	
CCPAL	01/01/2024 31/12/2024	12 920	
LYONDEL	01/01/2024 31/12/2024	40 000	
REGION SUD	01/01/2024 31/12/2024	20 000	
OPCA FORMATION	01/01/2024 31/12/2024	11 413	
PAREA	01/01/2024 31/12/2024	14 307	
GPM EUROFOS SEAYARD	01/01/2024 31/12/2024	22 843	
SERAMM	01/01/2024 31/12/2024	42 865	
ARS	01/01/2024 31/12/2024	13 148	
DREAL	01/01/2024 31/12/2024	145 000	
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			379 270

--	--

Produits à recevoir

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Total des Produits à recevoir	
-------------------------------	--

NEANT

Charges à payer

Etat exprimé en euros		31/12/2023
Total des Charges à payer		724 578
Dettes fiscales et sociales		724 578
<i>DETTES PROV.CONGES PAYES</i>	423 001	
<i>DETTES PROV.PRECARITE</i>	4 057	
<i>CHARGES SOCIALES S/CONG.PAYES</i>	199 099	
<i>CHARGES SOCIALES S/PRECARITE</i>	1 781	
<i>ORGANISMES SOCIAUX CHG.A PAYER</i>	547	
<i>ETAT CH.A PAYER S/CONGES PAYES</i>	24 577	
<i>ETAT CH.A PAYER S/PRECARITE</i>	277	
<i>ETAT CHARGES A PAYER</i>	71 240	

Evaluation d'éléments d'Actif

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Au Bilan

Prix marché

Approvisionnements et marchandises			
Valeurs mobilières de placement			

NEANT

--

Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros

	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	748 000				748 000
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	1 618 483				1 618 483
Autres réserves					
Report à nouveau	3 022	16 851			19 873
Excédent ou déficit de l'exercice	16 851	(16 851)		57 088	(57 088)
Situation nette	2 386 356			57 088	2 329 268
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement	5 287 953		2 216 273	1 954 360	5 549 865
Provisions réglementées					
TOTAL	7 674 309		2 216 273	2 011 449	7 879 133

Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits	31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature		
Prestations en nature		
Bénévolat		
Total		
Répartition par nature de charges	31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature		
Mise à disposition gratuite de biens		
Prestations		
Personnel bénévole		
Total		

Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation							
PLAN INDUSTRIEL	150 000					150 000	
DREAL	226 820		156 170			70 650	
ETAT ASTREINTE		51 377				51 377	
Contributions financières d'autres org.							
Ressources liées à la générosité du public							
TOTAL	376 820	51 377	156 170			272 027	

Legs, donations et assurances-vie

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

	31/12/2023	31/12/2022
PRODUITS		
Montant perçu au titre d'assurances-vie		
Montant de la rubrique de produits « Legs ou donations » définie à l'article 213-9		
Prix de vente des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Reprise des dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Utilisation des fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des produits		
CHARGES		
Valeur nette comptable des biens reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Dotation aux dépréciations d'actifs reçus par legs ou donations destinés à être cédés		
Report en fonds reportés liés aux legs ou donations		
Total des charges		
SOLDE		

NEANT

Crédit-Bail

Etat exprimé en euros		Terrains	Constructions	Matériels et outillages	Autres	31/12/2023
VALEUR D'ORIGINE					117 161	117 161
AMORTISSEMENTS	Cumul exercices antérieurs					
	Dotation exercice				9 014	9 014
	TOTAL				9 014	9 014
REDEVANCES PAYEES	Cumul exercices antérieurs					
	Redevances Exercice				19 735	19 735
	TOTAL				19 735	19 735
REDEV. RESTANT A PAYER	à 1 an au plus				22 673	22 673
	entre 1 et 5 ans				112 123	112 123
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				134 797	134 797
VALEUR RESIDUELLE	à 1 an au plus				78 856	78 856
	entre 1 et 5 ans					
	à plus de 5 ans					
	TOTAL				78 856	78 856
MONTANT PRIS EN CHARGE DANS L'EXERCICE					19 735	19 735

--

Engagements financiers

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Engagements
financiers donnésEngagements
financiers reçus

Effets escomptés non échus		
Avals, cautions et garanties		
Engagements de crédit-bail		
Engagements en pensions, retraite et assimilés ENGAGEMENTS EVALUES ET COMPTABILISES EN PROVISION		
Autres engagements		
Total des engagements financiers (1)		
(1) Dont concernant : Les dirigeants Les filiales Les participations Les autres entreprises liées		

Rémunérations des Dirigeants

Etat exprimé en euros

31/12/2023

Rémunérations des membres :

- des organes d'administration
- des organes de direction
- des organes de surveillance

En application du principe du respect du droit des personnes, cette information n'est pas toujours servie, car elle aurait pour effet indirect de fournir des renseignements à caractère individuel.

INFORMATION FOURNIE EN APPLICATION DE L'ARTICLE 20 DE LA LOI N° 2006-586 DU 23 MAI 2006 RELATIVE AU VOLONTARIAT ASSOCIATIF, SUR LE MONTANT DES REMUNERATIONS ET AVANTAGES EN NATURE VERSES AUX TROIS PLUS HAUTS CADRES DIRIGEANTS, BENEVOLES OU SALARIES.

LES MEMBRES DU BUREAU DE L'ASSOCIATION NE SONT PAS REMUNERES, NOTAMMENT LE PRESIDENT, LE SECRETAIRE ET LE TRESORIER. L'INFORMATION DU SEUL CADRE DIRIGEANT DE L'ASSOCIATION N'A PAS ETE FOURNIE EN RAISON D'UNE LECTURE DIRECTE DE CET ELEMENT.

Effectif moyen

		31/12/2023	Interne	Externe
EFFECTIF MOYEN PAR CATEGORIE	Cadres & professions intellectuelles supérieures		45	
	Professions intermédiaires			
	Employés		14	
	Ouvriers			
	TOTAL		59	

--

Sociétés Mères consolidant les comptes

31/12/2023

N/A

Filiales et participations

	31/12/2023	Capitaux propres	quote part détenue en pour cent	Résultat du dernier exercice clos
<p>A. Renseignements détaillés</p> <p>1. Filiales (Plus de 50 %)</p> <p>2. Participations (10 à 50 %)</p> <p>B. Renseignements globaux</p> <p>1. Filiales non reprises en A.</p> <p style="margin-left: 20px;">a) françaises</p> <p style="margin-left: 20px;">b) étrangères</p> <p>2. Participations non reprises en A.</p> <p style="margin-left: 20px;">a) françaises</p> <p style="margin-left: 20px;">b) étrangères</p>				

Produits et Charges exceptionnels

Etat exprimé en euros		31/12/2023
Total des produits exceptionnels		6 500
Produits exceptionnels sur opérations en capital <i>PRODUITS CESSIONS IMMOS.CORPO.</i>	6 500	6 500
Total des charges exceptionnelles		
Résultat exceptionnel		6 500

Transferts de charges

Etat exprimé en euros

31/12/2023

TRANSFERT DE CHARGES DE PERSONNEL	33 472
TRANSFERT DE CHARGES D'EXPLOITATION	9 420
TRANSFERT DE CHARGES DE FORMATION	24 864
TOTAL	67 757

--